Journal de Roubaix

Quarante-neuvième année. — N° 180. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MARDI 28 JUIN 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Hart Leroux, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

CAUSERIE MÉDICALE

LE TÉTANOS

Son microbe. — Le serum antitétanique
Fréquence de cette maladie
Les statistiques de mortalité. Usage du sérum

Le tétanos est un des accidents les plus redoutables et les plus meurtriers qui peuvent compliquer une plaie. Se manifestant par une haute température, des crampes, des contractures musculaires douloureuses, survenant d'abord par accès, puis persistant sans rémission, cette maladie ne pardonne que rarement et, le plus souvent, on assiste impuissant à l'affreuse agonie qui précède la mort.

Les causes les plus variées étaient invoquées pour expliquer cette maladie mystérieuse et terrifiante, lorsqu'en 1885, Nicolaier, de Gottingen, démontra qu'elle était due à un microbe qui se trouvait toujours dans le pus des plaies rendues tétaniques par le contact de terre, inoculée sous la peau; il expérimentait sur des souris et des cobayes. Ce même germe était, un peu plus tard, trouvé dans la plaie d'un malade atteint de tétanos ; enfin, en 1889, un Japonais, M. Kitasato, réussit à isoler et à cultiver ce micro-organisme à l'état de pureté. C'est un microbe à forme de bâtonnet, renflé à l'une de ses extrémités, dont un des principaux caractères est de ne vivre qu'à l'abri de l'oxygène, par conséquent de l'air. Aussi se trouve-t-il dans le sol et ne se développe-t-il dans les plaies que profondément.

D'une manière générale, on peut dire qu'il est très répandu : Bassano l'a rencontré vingt-six fois dans de la terre prise sur trente-six parties du globe. Il a été trouvé dans la boue du lac de Genève, de la mer Caspienne, des rues de Paris, dans le sable des manèges, le sol des écuries et des étables, les poussières d'appartements, de laboratoires, de monuments publics, etc.

Cette profusion explique la fréquence des tétanos avant que l'antisepsie soit venue désinfecter les plaies ; elle explique encore pourquoi les paleffreniers, les jardiniers qui manient le fumier et la terre en sont plus fréquemment atteints.

A peine la cause du mal fut-elle connue et étudiée que le remède était découvert.

MM. Behring et Kitasato, en 1890, faisaient connaître le serum antitétanique et montraient qu'il réalisait la médication la plus efficace et la plus parfaite du tétanos. Peu après, MM. Roux et Vaillard avançaient que l'injection de serum, même à faible dose, prévenait sûrement la maladie lorsqu'elle était pratiquée avant l'apparition des premiers symptômes. Plus l'injection sera précoce, meilleurs seront ses résultats ; il faudra donc la faire, dès que la blessure vient d'être produite, le plus tôt sera le mieux. L'intervention tardive compromettant les heureux résultats.

Depuis que cette méthode s'est vulgarisée, les statistiques se sont singulièrement améliorées.

En 1888, Friedrich signale chez les tétaniques une mortalité de 51 pour cent ; en 1890, Cushmann la voit de 46 pour cent ; Leyden et Blumenthal de 30 à 40 pour cent.

L'emploi du serum antitétanique modifie ces chiffres. Pour Lund et Kochler, la mortalité totale a 35 et 31 pour cent ; pour Engelman, elle ne dépasse pas 28 pour cent ; Blumenthal, Jacob et Sicard ne la trouvent que de 20 pour cent. Il y a un progrès réel, un résultat évident.

Non seulement l'injection détruit le microbe en voie de développement, mais encore elle s'oppose à son entrée et comme telle, devient un traitement prophylactique, ainsi que l'établissent les expériences de Noë et Sur 2.727 chevaux bien portants, inoculés prophylactiquement, le tétanos ne s'est déclaré chez aucun d'eux pendant une période de 22 mois, alors que 250 animaux, non injectés, furent atteints dans le même laps de temps.

Cette expérience a engagé MM. Bazy, Rochard et Schwartz, à Paris, le professeur A. Poncet, à Lyon, à injecter prophylactiquement tout blessé présentant une plaie souillée de terre, de fumier, de poussière, produite par une arme à feu, un instrument sale, contenant des débris de fer, de pierres, de bois, etc... Depuis cette pratique, aucun cas de tétanos n'a été relevé par ces chirurgiens.

La dose prophylactique est de 20 centimètres cubes ; elle sera renouvelée jusqu'à la cicatrisation.

L'injection se fait sous la peau ou dans le canal rachidien, procédé qui serait encore plus sûr.

Il ne faudra pas négliger concomitamment la thérapeutique : on donnera du chloral, de la morphine, du bromure de potassium, du sulfonal, pour combattre les contractures. L'alimentation sera continue au moyen de la sonde œsophagienne et de lavements alimentaires ; le malade sera rigoureusement isolé et condamné au repos absolu.

L'amputation du membre atteint, jadis conseillée, n'est plus aujourd'hui admise, depuis qu'il a été prouvé qu'une souris, dont on a inoculé la queue avec du bacille tétanique, n'échappa pas au tétanos par la suppression de cet organe.

Malgré des échecs subis par la méthode des injections, il n'en reste pas moins établi que c'est encore le seul traitement qui offre quelques chances de guérison, il ne faudra donc pas le négliger.

Docteur DAURAT.

CHOSES ET AUTRES

Chamboireau rencontre un de ses amis, la figure toute bouleversée.

— Vous arrive-t-il donc quelque chose de fâcheux ?

— Oui... Figurez-vous que je poursuivais une affaire des plus importantes, et voilà que tout à coup je me heurte à une impossibilité....

Chamboireau, avec le plus vif intérêt :

— Vous vous êtes fait mal !

—×—

Turlupin prend des leçons d'anglais, et depuis longtemps, mais ses progrès sont lents et cela le désespère :

— En Angleterre, disait-il hier, il y a cependant des bébés de quatre ans qui parlent couramment l'anglais !

INFORMATIONS

L'affaire d'espionnage de Brest

Brest, 26 juin. — M. Moerdès, commissaire spécial, délégué du juge d'instruction et de la Sûreté générale, poursuit son enquête sur Ellis, inculpé d'espionnage.

Le commissaire a visité en détail les réduits d'Ouessant. Il a constaté qu'il était facile à Ellis de s'introduire dans le port.

La Sûreté générale a télégraphié à M. Moerdès, lui défendant de donner la photographie de l'espion à la presse, à dater d'aujourd'hui. L'autorité militaire défend l'entrée des réduits d'Ouessant aux personnes étrangères à l'entreprise.

La section française de l'agriculture à l'exposition de Liége

Paris, 26 juin. — M. Viger, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture, est nommé président des groupes d'horticulture et d'arboriculture de la section française à l'Exposition de Liége.

Les incidents de l'évêché de Dijon
Fermeture d'une chapelle

Dijon, 26 juin. — A la suite du conflit entre Mgr l'évêque de Dijon et le curé de la cathédrale, M. l'abbé Bizouard, au sujet de la confirmation, le préfet avait écrit à l'abbé Bizouard pour l'inviter à fermer la chapelle du patronage Lacordaire, dont il est propriétaire.

Le curé de la cathédrale ayant fait des objections, en disant que cela regardait l'évêque, Mgr Le Nordez, le préfet a pris un arrêté de fermeture qui a été signifié à l'abbé Bizouard, à deux heures.

Le commissaire central a apposé les scellés sur la chapelle, en présence de l'abbé Rollot, directeur du patronage, premier vicaire de Sainte-Bénigne. Aucun incident ne s'est produit.

La démission du colonel des Isnards

Bordeaux, 26 juin. — Le colonel des Isnards, commandant le 15e dragons, qui a envoyé, hier, sa démission au ministère de la Guerre, a, d'après ce que l'on dit à Libourne, entendu protester contre le déplacement de deux officiers de son régiment.

A la suite du suicide d'un territorial, suicide qui se produisit il y a deux mois, le médecin-major et le commandant d'armes de la garnison de Libourne se virent reprocher le fait de n'avoir pas établi de rapport, et leur déplacement fut décidé sans qu'il fût tenu compte de l'avis du colonel des Isnards. C'est pourquoi cet officier supérieur, qui allait être, d'ailleurs, atteint par la limite d'âge, aurait offert sa démission.

Le banquet des régicides en Serbie

Belgrade, 26 juin. — Le 7e régiment d'infanterie qui a pris la principale part au mois de juin 1903 à l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga, s'est réuni dans un banquet pour célébrer cet anniversaire. Le roi, les princes royaux, les ministres ont pris part à cette fête commémorative. Le colonel Michitch, qui fut à la tête des régicides, a prononcé un discours où il a dit que c'est un bonheur pour la Serbie d'avoir un roi comme Pierre Karageorgevitch.

Les événements de Macédoine

Sofia, 26 juin. — De mauvaises nouvelles ne cessent d'arriver de Macédoine, d'après lesquelles la situation de l'élément bulgare empirerait. De nouvelles atrocités seraient commises par des bandes de brigands turcs. Les autorités supérieures turques, pendant à la frontière, près de Kustendil, empêchent les fugitifs de rentrer chez eux.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU DIMANCHE 26 JUIN

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Inscrits, 867 ; votants, 865.

MM. Ange, député, radical, 307 voix ; Razimbaud, député, radical 248 ; Barbérat, conseiller d'arrondissement, socialiste, 194 ; Boulloch, conseiller général, radical, 99. — *Ballottage.*

Il s'agissait de remplacer M. Galtier, sénateur radical, décédé. M. Galtier nommé sénateur pour la première fois en 1891 avait été réélu au renouvellement triennal de 1897, au deuxième tour de scrutin par 467 voix sur 843 votants. Il n'y avait en présence que des radicaux et des socialistes.

SECOND TOUR DE SCRUTIN

Ont obtenu : MM. Ange, 342 voix ; Razimbaud, 308 voix ; Barbérat, 200 voix ; Boulloch, 1 voix. 1 voix perdue. — *Ballottage.*

LA CONSTITUTION REVISÉE PAR M. PELLETAN

M. le Ministre de la marine a exposé hier, à Rive-de-Gier, dans la chaleur communicative d'un banquet, une nouvelle et singulière théorie de droit constitutionnel. Il s'agit de la question qui intéresse le plus M. Camille Pelletan, et qui n'est donc point d'ordre maritime : il s'agit de la vie ou de la mort du cabinet dont il fait partie et dont il ne contribue, d'ailleurs, que faiblement à accroître les chances de longévité.

M. le Ministre de la marine a affirmé, au dessert, que ses collègues et lui quitteraient le pouvoir sans regret, mais « à la condition qu'ils sachent en quelles mains passerait la direction des affaires publiques, ne voulant les laisser à aucun parti compromis avec la réaction ».

Il sied de méditer sérieusement ce petit morceau, qui ne tend à rien de moins qu'à reviser et à bouleverser de fond en comble, sur un point capital, la constitution de la France et le fonctionnement du régime parlementaire.

Il n'échappera à personne, dit le *Temps*, que cette théorie absolutiste a été formulée du cabinet. Car, de deux choses l'une : ou bien celui qui aurait des chances de lui succéder représenterait une politique différente, et alors M. Pelletan l'accuserait d'être « compromis avec la réaction » ; ou bien il représenterait la même politique, et M. Pelletan estimerait qu'elle ne saurait être plus efficacement servie que par ceux qui l'ont inaugurée. De telle sorte, que, dans aucun cas, la condition qu'il juge indispensable à la retraite du présent ministère ne saurait être réalisée. Et c'est évidemment, pour M. Pelletan, l'idéal. Mais on aimerait savoir ce qu'en pensent ses collègues et aussi ce qu'en pense la Chambre : il serait à propos que le ministre de la marine reproduisît à la tribune du Palais-Bourbon la théorie qu'il a si brûlamment développée, sans crainte de rencontrer des contradicteurs, au banquet de Rive-de-Gier.

M. PELLETAN DANS LA LOIRE

Les socialistes et le ministère

Saint-Etienne, 26 juin. — Hier soir, à Saint-Chamond, après la visite des aciéries de la marine, a eu lieu un nouveau banquet radical socialiste.

M. Briand, député, l'*alter ego* de M. Jaurès, a déclaré que son parti soutiendrait le ministre actuel « tant que ce dernier lui donnerait satisfaction par sa lutte contre les congréganistes et ses tendances aux améliorations sociales». Puis il a fait en termes très vifs le procès des républicains, — lisez : de M. Millerand — « qui voudraient faire passer les lois ouvrières avant la solution du conflit clérical qui doit être le point de départ de toutes les réformes (*sic*). »

Le ministre de la marine a répondu en attaquant violemment ses adversaires politiques et « les idées de domination du monde catholique ». Le banquet a pris fin au chant de l'*Internationale*.

M. Pelletan est ensuite parti pour Saint-Etienne où il a passé la nuit.

Ce matin, ont eu lieu à la préfecture les réceptions. Le ministre s'est rendu ensuite à l'usine des aciéries de Saint-Etienne. Un banquet a eu lieu à midi sous la présidence du maire, M. Lédin.

LES SCANDALES

L'AFFAIRE LEPÈRE

Une question au garde des sceaux. — La dénonciation d'une victime du financier

Paris, 26 juin. — L'affaire Lepère va être évoquée à la tribune de la Chambre. Un député prendra l'initiative de demander au ministre de la justice les raisons de l'impunité scandaleuse dont jouit jusqu'à présent le fondateur de la *Banque centrale de crédit industriel et commercial*.

On se demande comment M. Vallé va se tirer de ce mauvais pas. Quels arguments plausibles pourra-t-il trouver pour justifier l'attitude du procureur général envers le financier vereux ?

Quant à l'interpellateur, les documents ne lui manqueront pas pour démontrer facilement que, si M. Lepère a pu prendre la fuite le jour même où son arrestation a été décidée, si depuis il a pu circuler en toute liberté, continuer son louche trafic et poursuivre la constitution de sociétés destinées à pomper l'argent des gogos, c'est grâce seulement aux hautes influences politiques qui se sont exercées en sa faveur.

Nous lisons à ce sujet dans la *Patrie* :

Peut-être, en dehors de la Commission d'enquête, apprendrons-nous par une déclaration publique faite à la tribune l'histoire exacte de la tentative, pour ne citer en ce moment que celle-là, faite auprès des Chartreux au nom d'un groupe de députés ministériels. Arrêtons-la pour aujourd'hui la suite de nos révélations sur l'affaire Lepère.

Bornons-nous en terminant, à publier à titre de document la lettre suivante qui a été adressée par M. Alfred Puech, partie civile dans le krack de la Banque Centrale, à M. Berr, juge d'instruction :

«Monsieur le juge je viens dans l'affaire que vous instruisez contre Lepère, Démonstiers et autres, ou je me suis constitué partie civile, vous prier de bien vouloir interroger les plus tôt possible et entendre comme témoin M. X..., député.

J'ai dit dire que M. X..., qui occupe une situation importante dans la presse parisienne, aurait eu des rapports très étroits avec Lepère. Il aurait reçu, pour soutenir les diverses opérations financières de Lepère auxquelles je dois le grave préjudice que je subis actuellement, une mensualité très élevée.

M. X... aurait appris les poursuites engagées contre Lepère, et c'est à ce moment, alors que vous alliez ordonner l'arrestation de Lepère, que celui-ci, averti dans des conditions sur lesquelles M. X... pourrait peut être vous renseigner, prenait la fuite.

Pour la manifestation de la vérité, comme pour la sauvegarde de mes intérêts civils, je vous prie instamment, Monsieur le juge, d'entendre M. X.... dès maintenant comme témoin.

La *Patrie* ajoute :

Me Jacques Bonzon, avocat de M. Alfred Puech, que nous avons revu dans le courant de la matinée, persiste à croire que la Commission d'enquête trouverait un grand intérêt à s'occuper sans retard de l'affaire Lepère. « La Commission d'enquête, a ajouté Me Jacques Bonzon, devrait immédiatement demander non seulement la communication des dossiers qui sont entre les mains de M. Berr, juge d'instruction, mais encore de tous les scellés se rapportant au scandale de la Banque Centrale. »

M. Berr, qui est actuellement en vacances, interrompt sa villégiature. Il sera au palais de justice mardi prochain.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Paris, 26 juin. — La Commission chargée d'enquête sur l'affaire des Chartreux, compte avoir fini ses travaux à la fin de la semaine sauf incident imprévu.

M. Flandin, président de la commission, MM. Lemoigne, Léopold Fabre et Simonnet qui lui ont été adjoints, ont commencé hier leur travail de classement des dossiers et fait le choix des pièces qui devront être copiées.

Le rapport général serait, dit-on, confié à M. Dariblé-Desgardes.

On allait jusqu'à dire que la discussion sur les conclusions du rapport général pourrait avoir lieu le lundi 4 ou, plus probablement, le mardi 5 juillet.

La Guerre entre la Russie et le Japon

LE DÉSASTRE DE PORT-ARTHUR

Bien qu'aucune dépêche officielle n'ait encore été publiée à Saint-Pétersbourg sur le dernier engagement naval de Port-Arthur, les renseignements parvenus de diverses sources ne permettent malheureusement pas de douter que l'escadre russe a de nouveau pâti de la terrible fatalité qui s'acharne contre elle.

Il est à remarquer, toutefois, qu'on n'indique pas d'une façon précise, quels sont les bâtiments victimes des torpilleurs japonais. Il s'agissait hier du *Peresviet* coulé et du *Sebastopol* et du *Diana* endommagés. Suivant certaines informations d'aujourd'hui, ce seraient le *Sébastopol* qui aurait été coulé, le *Pobieda* et le *Pallada* avariés.

Au surplus, il est difficile aux belligérants sur mer, plus encore que sur terre, d'apprécier exactement les pertes de l'ennemi, surtout lorsque le combat a eu lieu la nuit, comme dans le cas présent, et, s'ils ne peuvent eux-mêmes se rendre compte de l'identité de leurs victimes, il est malaisé de les identifier à distance, autrement que par les déclarations du vaincu.

Ce n'est d'ailleurs qu'une question secondaire, puisqu'il semble patent qu'un cuirassé a été coulé et deux autres bâtiments, un second cuirassé et un croiseur plus ou moins endommagés. Et il est évident que ce désastre éprouve cruellement une fois de plus une flotte que l'on comptait voir jouer bientôt un rôle offensif fructueux et dont on ne s'explique pas qu'elle ait pu se laisser ainsi surprendre alors que les Russes avaient déjà fait, le 7 février, l'expérience de ce que peut coûter un défaut de surveillance.

L'IMPRESSION A SAINT-PÉTERSBOURG
Consternation générale

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — La nouvelle du désastre a éclaté ici comme une bombe, bouleversant le public.

Dans les milieux officiels, on déclare tout ignorer, et l'opinion publique ne s'en énerve que davantage. Les suppositions pessimistes vont grand train et il faut renoncer à rapporter, ici, tout ce que la consternation générale peut imaginer de détails.

A Vladivostock

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — Les autorités militaires de Vladivostok ont publié un ordre du jour prescrivant aux femmes, aux enfants et aux vieillards, de quitter cette ville.

Nouvelle sujette à caution

Un journal du matin annonce, sans garantir d'ailleurs l'information, que le Tsar serait décidé à partir pour le théâtre de la guerre.

Nous ferons remarquer que cette nouvelle a été lancée déjà un certain nombre de fois, et toujours immédiatement démentie.

Le maréchal Oyama est-il noyé ?

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — L'état-major ignore toujours si à bord du *Sado-Maru*, qui fut coulé par les croiseurs de Vladivostok, se trouvait le maréchal Oyama et son état-major. C'est un point important; mais il en est un autre aussi essentiel, qui est de savoir si, indépendamment des pertes considérables en hommes, qui resteront, d'ailleurs, sans grande importance sur les événements de terre, si, réellement, sur ce transport, se trouvait la plus grande quantité de l'artillerie de siège destinée à Port-Arthur. Si cela est vrai, c'est un gros succès pour les Russes, car le bombardement serait retardé pour de longues semaines, et chaque jour perdu pour les Japonais équivaut à un succès des Russes.

Un beau fait d'armes

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — Un télégramme de Liao-Yang signale un exploit audacieux accompli ces temps derniers par vingt-six volontaires russes, qui ont pénétré sur une distance considérable, dans les lignes japonaises et ont pu recueillir d'importantes informations. Le petit détachement partit à cheval et contourna complètement l'armée japonaise. Sur les derrières de celle-ci, deux escadrons de cavalerie ennemie cernèrent les Russes, qui parvinrent cependant à se frayer un chemin à coups de sabre et de poignard. Cinq d'entre eux seulement furent tués ou blessés, mais ils perdirent presque tous leurs chevaux.

LES FÊTES DE HOCHE

Versailles, 26 juin. — Le 136e anniversaire du général Hoche a été célébré aujourd'hui par une revue des troupes passée sur la place d'Armes et par un banquet officiel que présidait le général André.

Hier soir avait eu lieu Aux Réservoirs le banquet donné à cette occasion par la municipalité libérale et antiministérielle qu'entouraient les sénateurs et députés libéraux de Seine-et-Oise.

Au banquet officiel d'aujourd'hui servi à l'Orangerie, M. Berteaux, député, a fait le procès du corps électoral versaillais qui, selon lui, inflige au général Hoche l'humiliation de voir sa ville aux mains des adversaires de la République... M. Berteaux a promis le vote prochain de la loi de deux ans et la constitution d'une armée animée de l'esprit de la révolution.

Le général André a célébré dans Hoche le type de l'officier dans une démocratie et de l'officier républicain par excellence.

Il n'a pas craint d'établir un parallèle entre le général Hoche, et M. Combes lui-même !...

En toastant à son président du Conseil, le ministre de la guerre a déclaré que « ce citoyen courageux a continué dans l'ordre civil l'œuvre que Hoche s'était assignée dans l'ordre militaire. »

LA DISPARITION D'UN DIPLOMATE

Mystère non éclairci

Paris, 26 juin. — Le mystère qui entoure la disparition de M. Kent Loomis, embarqué à bord du *Kaiser-Wilhelm-II*, n'est pas encore éclairci.

M. Loomis était chargé, de compagnie avec M. Ellis, de porter un projet de traité entre le gouvernement américain et l'empereur Ménélik. M. Loomis avait remis le document à M. Ellis et celui-ci le déposa immédiatement à l'ambassade américaine à Paris.

M. Ellis déclare que pendant le voyage il fut lui-même très souffrant et vit très peu son compagnon de route.

La nuit qui précéda l'arrivée à Plymouth, il aperçut M. Loomis quelques instants après le dîner, et, à trois heures du matin, il constata que celui-ci qui partageait avec lui la même cabine avait disparu.

Il informa le capitaine et des recherches furent faites sur le paquebot qui n'amenèrent aucun résultat.

D'autres parts, plusieurs passagers affirment d'une façon très précise qu'ils ont vu M. Loomis débarquer à Plymouth.

L'ENTREVUE DE KIEL ET LA PRESSE RUSSE

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — La *Novoié Vremia* a publié, au sujet de l'entrevue de Kiel, un article qui reflète très exactement l'impression produite par cet événement dans les milieux politiques russes.

L'Angleterre, dit-elle, qui est très heureuse d'avoir réussi à effacer le souvenir de Fachoda et d'avoir conclu une entente avec la France en mettant du même coup la main sur l'Egypte, cherche maintenant à se rapprocher de l'Allemagne. Mais ce rapprochement est-il possible ?

Tous les compliments d'Edouard VII n'amèneront pas les Allemands à oublier leurs intérêts et à abandonner leur programme colonial au profit des Anglais. Le principe dirigeant de la politique allemande fut posé par le prince de Bismarck ; il n'admettait pas la possibilité d'un rapprochement anglo-allemand, au moment même où la politique coloniale allemande s'affirmait. Depuis, l'industrie et le commerce allemands ont fait de tels progrès que les Anglais ont pris peur. L'Allemagne n'a pas à se préoccuper de la Russie ; les deux pays entretiennent de très bons rapports de voisinage, justement parce que leurs intérêts réciproques ne se contrarient pas. Et si, par hasard, une rupture survenait, ce ne serait certes pas l'Angleterre qui pourrait être utile à l'Allemagne.

LES GRÈVES

Les dockers de Lyon

Lyon, 26 juin. — A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier matin dans le cabinet du maire de Lyon, la grève des dockers de la Compagnie générale de navigation est terminée.

Des concessions réciproques ont été faites de part et d'autres. Les ouvriers seront payés en hiver 55 centimes l'heure, au lieu de 50 centimes, ce qui leur donnera, hiver comme été, une journée de 5 fr. Le travail sera repris lundi.

La grève des boulangers à Paris

Paris, 26 juin. — Les ouvriers boulangers sont décidés, qu'ils ne seraient minorité, à déclarer la grève générale. Le préfet de police a été prévenu et a pris des mesures d'ordre spéciales.

Les employés des tramways

A NICE

Nice, 26 juin. — Tous les tramways ont circulé samedi. Toutefois, comme la reprise du travail a eu lieu surtout sur la promesse que les condamnés de lundi seraient libérés dans les 48 heures, on craint que leur libération n'ait pas lieu dans ce délai, qui expire aujourd'hui, à trois heures.

Des délégations se sont rendues à la préfecture et à la mairie hier soir, et on dit que si les prisonniers n'étaient pas libérés aujourd'hui, la grève générale éclatera.

A PIERREFITTE

Pierrefitte, 26 juin. — La grève générale des employés des tramways de Pierrefitte à Saint-Cloud a été décidée cette nuit. Aucune voiture ne circule. Il n'y a aucun accident à signaler.

FAITS DIVERS

DRAME DANS UNE USINE. — Dévouement d'un patron. — Nombreux ouvriers asphyxiés. — Gênes, 26 juin. — Une catastrophe qui a provoqué dans toute la région une émotion considérable s'est produite dans une fabrique de cuirs située aux environs de Gênes, à Cabbio.

Un ouvrier de l'usine, François Genivo, âgé de vingt-trois ans, était descendu au fond d'un puits pour y prendre une échelle.

Au moment où le malheureux s'apprêtait à remonter à la surface du sol, il se sentit incommodé par des gaz délétères et il appela au secours.

A ses cris, un de ses camarades, Hector Mezzani, s'engagea dans le puits. Genivo était déjà mort. Son compagnon ne tarda pas à subir le même sort.

Deux autres ouvriers, Eugène Cotta et Antoine Sokasi, essayèrent à leur tour de descendre ; ce fut deux nouvelles victimes de plus. Le propriétaire de l'usine, M. Fossati, croyant ses ouvriers encore vivants, voulut alors leur porter secours lui-même et il s'engagea dans le puits ; il ne devait plus reparaître.

Les pompiers n'ont réussi qu'à grand'peine à retirer les cadavres des victimes.

ACTES ODIEUX DE VANDALISME. — Clermont-Ferrand, 26 juin. — Un acte d'odieux vandalisme a été commis sur le territoire de la commune de Ver-

---

FEUILLETON DU 28 JUIN 1904 — N° 16

LA REINE DES REINES

Par MARC ANFOSSI

PREMIÈRE PARTIE

— Oui... pour sûr qu'on ne les aimait guère, les deux bessons... Des jaloux, des mécontents. Ça se consumait d'envie et de rage de ne pas être les patrons, les maîtres... Comme si c'était donné à tout le monde de gouverner... Aussi bien, fallait croire qu'on en serait débarrassé pour longtemps, des deux pratiques. Ils avaient éventé une mèche sérieuse, bien sûr, en lisant l'annonce parue dans les journaux... Le patron lui-même était tombé dans le panneau, et leur avait prêté deux cents francs pour entrer en campagne ; s'il les revoyait jamais, ses deux cents francs, ça serait dans un fève... Toujours trop bonnasse, le père Sablier... Comme si l'on devait, par bonté d'âme, encourager de mauvais galvaudeux à traîner leurs guêtres sans rien faire... C'est-il du bons sens, ça, voyons.

Et la causette continuait, ininterrompue, donnant l'idée de ce moulin à paroles des vieux contes fantaisistes, dont les ailes battent sans discontinuer, jour et nuit, dans un tic-tac sans fin.

Rendons cette justice aux deux couturières : leur travail n'en souffrait pas. La superbe robe en satin broché garnie de cygne, s'affirmait et prenait tournure, élégante et vraiment royale ; sur le lit de la jeune fille, la lourde mante de brocart s'épanouissait dans un emmêlement de torsades d'argent et de filigranes dorés... Et, sur la commode, dans un chatoiement de couleurs claires et vibrantes, un coquet diadème doré, ponctellé de perles blanchâtres, étalait sa blancheur filiale dans un rayon de soleil.

XIV

Comme les étudiants, se disposant à se retirer, prenaient congé de Maria et de sa grand'mère, une voix de stentor se fit entendre dans la cour.

C'était celle du patron, qui « attrapait » un de ses commis.

— Mais, père Sablier, je vous jure que...

— Il n'y a pas de père Sablier, méchant bouffi que tu es. Il y a ton patron, qui n'accepte pas tes raisons. Tu mériterais que je te flanque à la porte, tout de suite, sans autre forme de procès, comme un paquet de chiffons... A-t-on jamais vu un matador de cette espèce qui oublie de nettoyer l'essoreuse ?... C'est-y une conduite, ça ?

— Patron...

— Y a pas de patron ici... Y a le père Sablier, qui es bon comme du pain, à ce qui se dit, mais qui ne veut pas qu'on se paie sa tête. Tu entends bouffi ? Je te défends de me répondre. Silence et motus ! Et n'y reviens plus, ou je te donne ton compte en trois temps et un mouvement...

Le garçon qu'on appelait communément le *Bouffi*, sans doute à cause de ses bonnes grosses joues rebondies comme des pommes d'api, se le tint pour dit et s'esquiva sans mot dire, pendant que le patron, la figure couverte de sueur, pénétrait dans le petit salon d'attente et s'y croisait avec les étudiants sur leur départ.

Il souleva sa grosse casquette de travail, et s'avançant vers le groupe des jeunes gens :

— Messieurs... bien certainement... suis enchanté... Ma fille aussi, et tout le monde en général... Si le temps se maintient au beau fixe, certainement, ce sera une fameuse fête... une riche fête, bien certain...

Les délégués saluèrent et, après quelques banalités échangées, ils prirent congé, pendant que Maurice Delpierre jetait sur la jolie Reine des Reines des regards à fondre une montagne de glace.

Il la trouvait si belle, si charmante, si parfaite, sa souveraine du lendemain !

Il lui semblait qu'il n'avait jamais vu d'autre femme.

Déjà, elle personnifiait pour lui la compagne rêvée, l'Eve adorable et douce faite pour apporter à l'Homme, avec l'espérance et la force, tous les coefficients du bonheur possible ici-bas...

La jeune fille rougissait, heureuse inconsciemment de se voir admirée par ce beau jeune homme, dont les yeux brillants, pénétrants et purs, exprimaient si franchement tous les sentiments de l'amour...

Le groupe des étudiants venait de partir, tous ayant repris les voitures qui les avaient amenés.

Maria, toute heureuse et le cœur débordant d'une joie naïve, se disposa à remonter dans sa chambre, non toutefois sans avoir tendu son beau front d'innocence au père et à la mère Sablier.

C'était leur dot de l'embrasser ainsi vingt fois par jour...

Et vous pensez qu'ils n'y manquaient point, les bonnes et chères gens...

Les deux ouvrières attendaient Maria avec impatience.

Elles saluèrent la jeune fille d'un double cri de joie.

Depuis quelques minutes, en effet, leur ouvrage était arrêté, apporté à la petite patronne, comme disait Dédèle.

— Enfin ! dit cette dernière, qui ayant vu Maria toute petite, s'octroyait avec elle quelques menues libertés... Enfin ! ce n'est pas dommage, mam'zelle Maria.

— Comment, ce n'est pas dommage ? Elle est forte, par exemple. Prétends-tu donc me tenir prisonnière ici toute la journée, à présent ?

— Non, mam'zelle. C'est pas dommage... fit Dédèle, — poursuivant son idée, — parce que, ajouta-t-elle, le travail presse terriblement... Et nous étions là, toutes deux, le nez en l'air et les bras croisés...

— Comme qui dirait vènt en panne, souligna Jacqueline Morgand.

— Et, — n'est-ce pas, — nous vous attendions avec impatience, à seule fin de vous essayer votre corsage, que nous venons de découdre et de rebâtir, parce qu'il faisait une petite grimace à l'endroit du décolletage...

— Me voilà Dédèle... Ne te fâche pas... Je me livre à vous, pieds et poings liés...

Elle s'approcha, souriante, des deux essayeuses. Celles-ci ne pouvaient dissimuler leur admiration. Maria était si belle et si gracieuse !

— Rabattez votre cache-corset et votre chemisette, Mam'zelle Maria... Vous savez que vous serez tout à fait décolletée... Au carré, comme on dit chez les grandes faiseuses.

L'enfant obéit, découvrant la splendeur nacrée de son beau cou blanc et de ses épaules de neige.

— Attendez, mam'zelle... penchez-vous un peu là... c'est cela... Nous allons mettre des épingles... Il y a encore un petit pli imperceptible...

Tout à coup, au moment où, prêtant la main à Dédèle, elle aidait la petite Reine des Reines à passer le corsage bâti, mais non cousu, Jacqueline Morgand devint pâle, puis rouge, et se laissa tomber sur une chaise en perdant connaissance.

Elle venait d'apercevoir, sur chacune des épaules satinées de la jolie Maria, ces signes inoubliés, d'une rose de fraise des bois dont l'examen rapide l'avait si vivement impressionnée lors de l'enlèvement de l'enfant pas Juan Mortemaz, en complicité avec les frères Robert.

Il n'y avait pas à s'y méprendre.

Ces deux signes symétriques, harmonieusement placés, comme deux pétales de fleurs, sur le dos sculptural et un peu au dessous de la ligne de contour des omoplates, c'étaient bien les mêmes, sans hésitation possible.

(A suivre). MARC ANFOSSI.